



Procès-verbal du Conseil Municipal

DU 05.06.2026

Présents : Mr CHATRAS Christian, Mme CEYRAT Laurence, Mme BEAUDET Manon, Mme HILY Sandrine, Mr BORDAS Eric, Mr BOISSERIE Stéphane, Mr CROUZEVIALLE André.

Début de la réunion : 17h00

Secrétaire de Séance : Mme BEAUDET Manon

Étaient absent : Mme HUSSON Laurence (donnant pouvoir à Mme CEYRAT Laurence), Mr MAILLARD Cyrille (donnant pouvoir à Mr CROUZEVIALLE André), Mme BIALIC Sophie, Mr FAYAC Noël

Délibérations

Sénatoriales. Élection des délégués et suppléants

Le conseil municipal s'est réuni en l'hôtel de ville, le 5 juin 2026 à 17 heures

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INT2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

M./Mme le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mr CROUZEVIALLE André, CEYRAT Laurence, BEAUDET Manon et HILY Sandrine

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

M./Mme le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus 1 délégué et 3 suppléants.

Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 9
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 9
- majorité absolue : 5

c) Élection du délégué

Ont obtenu :

- M. CHATRAS Christian : 9 voix

Mr CHATRAS Christian ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Élection des suppléants

***NB** : la même démarche est conduite pour l'élection des suppléants.*

- M. CROUZEVIALLE André : 9 voix (liste)

- Mme HUSSON Laurence : 9 voix (liste)

- Mme CEYRAT Laurence : 9 voix (liste)

M. CROUZEVIALLE André, Mme HUSSON Laurence et Mme CEYRAT Laurence (liste) ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

Vote à l'unanimité

Fin du conseil à 17h30, prochain conseil le 17.06.2026